



# Réseau PAT Normandie

*LE GUIDE*

## Projet Alimentaire Territorial en Normandie

ÉDITION 2025







# ÉDITO

Le Réseau Normand des PAT aborde, à travers ce guide, les différentes thématiques qui composent les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ainsi que les enjeux associés.

Les programmes d'action développés dans les PAT normands sont plus ou moins avancés : certains sont encore en cours de finalisation et d'autres, en cours de démarrage.

Ce livret recense ainsi des initiatives pilotées par les collectivités porteuses de PAT ou accompagnées par elles. Il vise à être enrichi au fur et à mesure de la mise en œuvre des programmes d'action sur les territoires.

Des retours d'expérience seront intégrés sur des versions ultérieures, et une version antérieure est disponibles sur le site de la DRAAF.

Bonne lecture !





# Sommaire

---

<b>Glossaire</b>	<b>6</b>
<b>PAT : Kezako ? Quelles dynamiques en Normandie ?</b>	<b>7</b>
PAT : Kezako ?	9
Les dynamiques en Normandie	14
<b>Thématiques et enjeux des PAT</b>	<b>17</b>
Économie alimentaire	18
Culture et gastronomie	20
Nutrition et santé	22
Accessibilité	24
Environnement	26
Urbanisme et aménagement	28
Focus : Gouvernance et mobilisation	30
Focus : Approvisionnement et restauration collective	32
<b>Répertoire des actions en Normandie</b>	<b>35</b>



# Glossaire

- ANBDD** : Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
- AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP** : Appellation d'Origine Protégée
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- BAC** : Bassin d'Alimentation de Captage
- CA** : Communauté d'Agglomération
- CAE** : Coopérative d'Activité et d'Emploi Agricole
- CC** : Communauté de Communes
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CIVAM** : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
- CLAF** : Caisse Locale de l'Alimentation de Flers
- CREDOC** : Centre de Recherche pour l'Études et l'Observation des Conditions de vie
- CU** : Communauté Urbaine
- DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ETP** : Équivalent Temps Plein
- ESS** : Économie Sociale et Solidaire
- GES** : Gaz à Effets de Serre
- IGP** : Indication Géographiquement Protégée
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- MAEC** : Mesures Agroenvironnementales et Climatiques
- MASA** : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- NECI** : Normandie Économie Circulaire
- OR2S** : Observatoire Régional de la Santé et du Social
- PAT** : Projet Alimentaire Territorial
- PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial
- PETR** : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- PIA** : Programme d'Investissements d'Avenir
- PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PNR** : Parc Naturel Régional
- PRSE** : Plan Régional de Santé Environnement
- RAAP** : Réseau Agricole et Alimentaire du Perche
- REGAL** : Réseau d'Évitement du Gaspillage Alimentaire
- REUT** : Réutilisation
- SAU** : Surface Agricole Utile
- SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- SNANC** : Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat
- SSA** : Sécurité Sociale de l'Alimentation
- ZAN** : Zéro Artificialisation Nette

# 1

## Projet alimentaire territorial : kezako ? Quelles dynamiques en Normandie?



# PAT : Kezako ?

## Un cadre législatif

Introduits par la loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt du 13 octobre 2014, **les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont définis par l'alinéa 1 du Code rural :**

« Assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »



Les PAT recouvrent un spectre large de thématiques.

Après avoir été principalement agri-alimentaires, les PAT s'orientent de plus en plus vers une **approche systémique** autour de **6 champs thématiques transversaux intégrant les enjeux alimentaires.**

## Une reconnaissance officielle par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



Une labellisation pour recenser les démarches de PAT en France visant à les soutenir en leur offrant davantage de visibilité.

**2 niveaux possibles**, avec des degrés d'avancement et d'évaluation différents :

- **Niveau 1** - PAT émergents - attribution pour 3 ans non-renouvelable
- **Niveau 2** - PAT avancés - attribution pour 5 ans, renouvelable

### 5 prérequis

1. **Le portage du projet** : le PAT est porté par une collectivité ou par un PNR
2. **Une démarche collective et concernée** : implication de différents acteurs du système alimentaire et valorisation du PAT auprès d'eux
3. **La prise en compte des objectifs des programmes nationaux** (Programme National Alimentation, Programme National Nutrition Santé...) : cohérence et articulation du PAT et identification des acteurs clés régionaux
4. **La transversalité de la démarche** : articulation avec les autres stratégies et schémas structurants (exemples : PLUi, SCOT)
5. **Le caractère systémique** du PAT (une exigence pour le niveau 2)

### 5 critères d'évaluation

Diagnostic partagé	Mise en œuvre d'actions	Engagement des partenaires	Pérennité du projet	Dispositif d'évaluation
--------------------	-------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------



Plus d'informations sur la labellisation sur le site de la DRAAF Normandie

## Une ambition réaffirmée



« Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat, le rôle des projets alimentaires territoriaux sera renforcé, afin qu'ils soient confirmés comme des facteurs centraux de souveraineté alimentaire et de résilience économique et environnementale des filières territorialisées pour une alimentation saine, durable et accessible à tous »

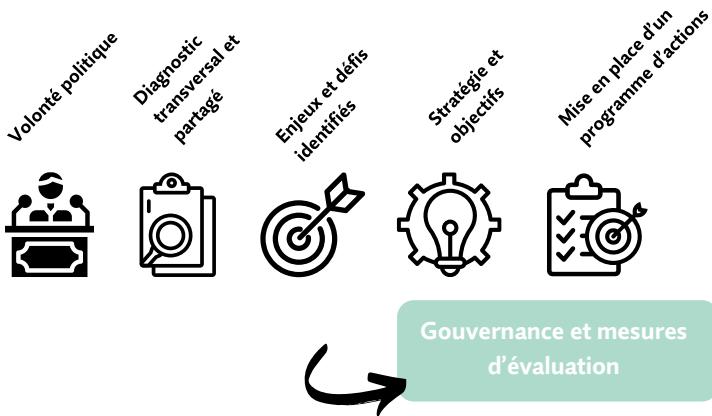
Extrait du Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture – Gouvernement – 15 décembre 2023

Le projet de la **SNANC 2025-2030** prévoit un programme composé de 80 actions réparties dans 20 objectifs, dont la plupart sont partagés par les PAT. **L'objectif 3** en fait clairement mention :

“Objectif 3 : Renforcer et accompagner les Projets Alimentaires Territoriaux dans une logique d'accompagnement des transitions locales et de souveraineté alimentaire, en articulation avec les déclinaisons régionales des programmes liés à l'alimentation et à la nutrition”



## Les étapes clés d'un PAT



## 4 défis majeurs pour les PAT

1 Une **démarche participative** mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

2 Un **projet articulé** avec l'ensemble des politiques et stratégies publiques portées par le territoire.

3 Un outil pour **définir une stratégie d'intervention** en cohérence et en complémentarité avec les actions portées par les acteurs locaux.

4 Un **programme opérationnel, concret** et adapté aux enjeux et aux moyens d'action de la collectivité.

## L'évaluation à penser dès l'émergence du projet

L'évaluation permet **d'apprécier une action du point de vue de ses effets** (capacité à transformer le territoire), **d'identifier** ce qui marche ou pas et **prendre des décisions**. C'est une **démarche participative** concernant l'ensemble des acteurs du territoire impliqués.

L'évaluation est possible sur 3 volets :

- **La réalisation** : suivre ou vérifier la mise en place des actions
- **Les résultats** : mesurer l'atteinte d'objectifs spécifiques du projet obtenu grâce à la réalisation des actions
- **Les impacts** : mettre en évidence les effets directs et indirects du projet



L'évaluation est désormais une étape obligatoire pour certains critères et prérequis de labellisation, **en particulier pour les PAT de niveau 2**, grâce au suivi d'indicateurs clés.



### Des ressources pour vous aiguiller

- Des ressources du réseau normand des PAT (ateliers et webinaires organisés sur la thématique)
- L'étude de l'ADEME « Évaluer l'impact des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sur les territoires » (mars 2024)
- Les enseignements du programme TETRAA « Vers un pilotage stratégique des politiques de transitions agricoles et alimentaires à l'échelle locale » (octobre 2024)
- Guide méthodologique de l'évaluation d'une action du PAT de la Métropole Aix Marseille Provence (2023)



# Les dynamiques en Normandie

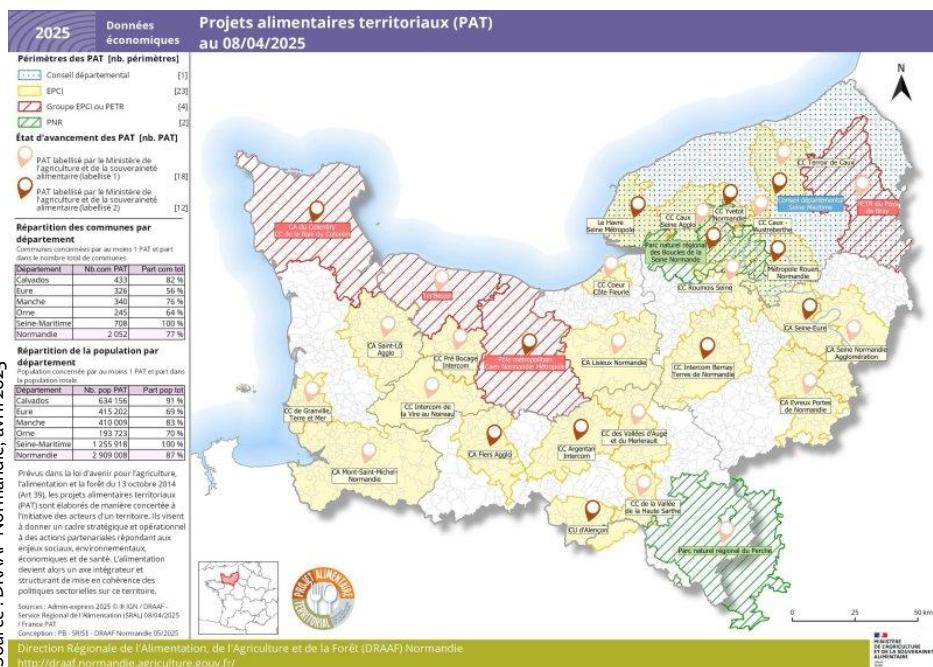
## 30 PAT labélisés en Normandie

Une dynamique renforcée par le Plan de Relance pour les PAT en Normandie et qui se confirme.

On compte aujourd’hui **13 PAT de niveau 1 et 17 PAT de niveau 2**.

Les territoires porteurs de PAT en Normandie sont diversifiés, il peut s'agir d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), des Parcs Naturels Régionaux (PNR), de syndicat mixte, de Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ou encore d'un département. Ainsi, certains PAT se superposent sur certaines zones de la Région incitant à des coopérations entre les territoires supras et infras.

Un annuaire des animatrices et des animateurs de PAT, mis à jour régulièrement, est disponible sur le site de la DRAAF.



Source : DRAAF Normandie, avril 2025

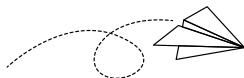
Mis en place par la DRAAF Normandie depuis 2017 et animé par les Chambres d'agriculture de Normandie, le réseau normand des PAT regroupe les territoires porteurs de PAT et les acteurs associés.

3 missions principales pour le réseau :

- **Un guichet régional d'informations et relais** des travaux et dispositifs nationaux ou régionaux
- **Un lieu d'échange** avec partage de projets, de bonnes pratiques et d'outils lors d'ateliers, de webinaires, ou lors de la plénière annuelle du réseau
- **Un porte-parole** de la dynamique régionale sur les PAT et la remontée des besoins mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire

Chaque trimestre, une **newsletter** est envoyée, co-produite avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD).

[Inscriptions par ici](#)



## Les réseaux partenaires

**Le REGAL - le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire** réunit les acteurs régionaux de la chaîne alimentaire et vise à accompagner et faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en Normandie

**Le NECI - Normandie Économie Circulaire** vise à rassembler les acteurs volontaires qui œuvrent ou souhaitent œuvrer en faveur d'un développement économique qui s'inscrit dans l'Économie Circulaire en Normandie

**France PAT** - le réseau national des PAT, vise à rassembler les acteurs engagés pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des PAT au niveau national. Une banque des ressources et des projets est à retrouver sur le site [www.france-pat.fr](http://www.france-pat.fr)



# 2

## Thématiques et enjeux des Projets alimentaires territoriaux

# Économie alimentaire



## En quelques mots

Le PAT doit contribuer à la **souveraineté alimentaire** et à la **résilience économique et environnementale du territoire** en associant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, pêcheurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs).

Ainsi, l'économie alimentaire regroupe l'ensemble des actions et stratégies ayant pour objectif le **renforcement des filières** agricoles et alimentaires locales ou le **soutien à l'économie** du territoire. Il s'agit d'un pilier sur lequel s'appuie le PAT pour **concilier développement économique, création d'emplois et transition** vers des systèmes alimentaires durables.

Il participe à l'équilibre économique aux différents maillons de la chaîne, favorisant une agriculture et une pêche durable, préservatrice des ressources naturelles, garante d'une alimentation diversifiée et de qualité. Cela se développe par le maintien de l'agriculture, le renouvellement des générations, la stimulation de l'économie locale, en réponse aux attentes des consommateurs en matière de qualité, de traçabilité et de durabilité.

## En quelques chiffres

- **40 % des agriculteurs normands ont plus de 55 ans** : le maintien de filières agricoles et le développement d'une alimentation de qualité accessible à tous dépend du **maintien d'un nombre d'exploitations suffisant sur le territoire** (Agreste, Recensement agricole, 2020). En 2023, les exploitations agricoles normandes étaient au nombre de 26 500.
- En 2023, **l'industrie agro-alimentaire** normande compte plus de **500 établissements**, représentant près de **26 000 emplois** (Chambres d'agriculture de Normandie, Panorama de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Normandie, 2025).

## Enjeux

- **Mobiliser et fédérer** les acteurs économiques autour de projets valorisant le territoire.
- **Connecter les initiatives** existantes et stimuler les formes diverses de coopérations, travailler à la bonne échelle.
- **Favoriser la structuration de filières territorialisées** de la production à la logistique finale.
- **Développer les circuits courts** et les liens entre producteurs et consommateurs.
- **Apporter de la valeur ajoutée** aux exploitations et aux territoires.

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Mise en réseau d'acteurs économiques** (ex. filière pain local Evreux Portes de Normandie).
- **Appui aux filières de proximité** (ex. création de magasins de producteurs, marchés, AMAP...).
- **Soutien aux producteurs locaux** (ex. aide à l'installation ou au maintien pour les agriculteurs, valorisation des produits sous signe de qualité ou d'origine...).
- **Accompagnement à l'émergence de filières** et/ou étude de faisabilité pour le développement de filières (ex. projet de développement des légumes de plein champ CA Seine Eure et Métropole Rouen Normandie, filières légumineuses PNR Perche).
- **Appui à la création d'outils de transformation** (ex. légumerie-conserverie, outil d'abattage...).
- **Acquisition et mise à disposition de locaux** (ex. pépinière d'entreprises agroalimentaires aidée par la Vallée de la Haute de la Sarthe...).
- **Étude et structuration d'outils logistiques** : plateformes de regroupement de produits ou réflexion sur la massification et la coopération des flux logistiques (ex. réflexion par le PAT du Cotentin...).

# Culture et gastronomie



## En quelques mots

L'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco atteste des enjeux sociétaux et politiques inhérents aux cultures alimentaires.

Le territoire sur lequel s'ancre un PAT possède une production agricole et alimentaire caractéristique, mais qui peut être méconnue du grand public et/ou des professionnels. Le PAT cherchant à **re-territorialiser la production et la consommation**, il vise à **faire connaître l'offre locale** auprès du plus grand nombre et à amplifier les dynamiques d'achat en produits locaux.

La préservation de la gastronomie locale contribue au développement d'une agriculture, d'une transformation, et d'une distribution locale, tout en renforçant le sentiment d'**appartenance au territoire**.

L'identité ainsi consolidée du territoire lui confère un atout supplémentaire dans le **développement de son tourisme**, pouvant s'appuyer sur une forme de tourisme gastronomique.

## En quelques chiffres

- La Normandie compte **15 AOP** (dont Camembert de Normandie, Calvados, Pommeau de Normandie, beurre d'Isigny...) et **5 IGP** (dont bulot de Granville ou porc fermier de Normandie) (*data.gouv, Labels de qualité (AOC, AOP, IGP) dans l'alimentation en Normandie, 2025*)

## Enjeux

- **Rendre visible l'offre locale disponible**, mieux la faire connaître et la valoriser.
- **Soutenir le tissu économique** sur un territoire et les filières de qualité présentes ou émergentes (ex. AOP, IGP...).
- **Préserver et transmettre le patrimoine immatériel** (gastronomique, culturel, savoir-faire...) et travailler au **maintien des paysages**.
- **Renforcer le lien avec les acteurs touristiques** du territoire, en étant un levier d'attractivité et un outil pour le tourisme.
- **Sensibiliser** à une alimentation de qualité, durable et locale par **l'éducation au goût et à l'alimentation**
- **Renforcer le lien social** entre les habitants d'un territoire autour de valeurs et moments partagés

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Réalisation d'un guide de producteurs** : identification des producteurs en circuits courts sur un territoire de PAT à destination des habitants et/ou des touristes. Disponible en format papier et/ou interactif en ligne, différents supports existent. Des liens peuvent également se faire avec des outils existant à des échelles supra territoriales (ex. Mon Panier 76, l'Orne dans ma poche....).
- **Valorisation des producteurs locaux** (ex. signalétique sur les marchés ou sur les routes, vidéos témoignages).
- **Organisation ou participation à des événements** pour mettre en avant le PAT (ex. festival des AOP de Cambremer sur la CA Lisieux Normandie).
- **Actions de communication** avec une mise en avant de l'agriculture et de l'alimentation (ex. déclinaison normande de l'exposition « Je mange donc je suis » APPAT).
- **Accompagnement au maintien de races ou d'espèces patrimoniales** (ex. : travaux en lien avec la structuration d'une filière canard de Duclair pour le PNR des Boucles de la Seine Normande).
- **Création d'un réseau** pour favoriser les liens entre commerçants et artisans et promouvoir les acteurs locaux (ex. réseau achetons local en Seine Eure de la CA Seine Eure).

# Nutrition et santé



## En quelques mots

La santé est étroitement liée à l'alimentation, différentes politiques publiques existent et sont déployées en Normandie par l'Agence Régionale de Santé, et les objectifs de ces politiques publiques sont à l'intersection des démarches de PAT (ex. interrompre l'augmentation de consommation de produits ultra-transformés, augmenter la consommation de produits bio, mieux manger en restauration hors domicile...). De même, l'alimentation et la santé sont elles-mêmes fortement liées aux enjeux environnementaux, et les mesures à cet égard sont définies dans le Plan Régional de Santé Environnement (PRSE 4).

Cet enjeu recouvre également des actions visant à **réduire les expositions aux polluants** en agissant tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'à la consommation. Les **environnements alimentaires** (économiques, physiques, cognitifs et culturels), liés à l'offre alimentaire présente dans les territoires ont aussi un rôle à jouer dans la réponse aux enjeux de santé. Dans certains territoires normands, la **structure démographique vieillissante** peut, quant à elle, modifier la nature des enjeux à relever en matière de santé. Enfin, la santé et la nutrition sont aussi des enjeux clés lorsque l'on parle de **précarité et d'insécurité alimentaire**. Ainsi, Promotion Santé Normandie propose des outils, des ressources ou encore des formations sur des enjeux de nutrition et/ou de précarité alimentaire.

## En quelques chiffres

- **19,8%** des adultes normands sont en **situation d'obésité** contre 17% en France (soit la 3ème région la plus touchée) (*ARS Normandie, Lutte contre l'obésité, 2025*)
- **36%** des normands déclarent manger des **aliments bio** souvent ou quotidiennement contre 45% dans l'ensemble de la France (*OR2S, Baromètre santé alimentation en Normandie, 2024*)

- **71%** des personnes accueillies par les Banques Alimentaires en 2022 déclarent **au moins un problème de santé** (Réseau des Banques Alimentaires, Études Profils 2023 : *Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ?, 2023*)

## Enjeux

- **Promouvoir des comportements alimentaires** favorables à la santé.
- **Améliorer la qualité nutritionnelle** des aliments.
- **Soutenir le développement** de l'éducation à l'alimentation auprès de publics identifiés (ex. scolaire, personnes âgées...) ou d'un public plus large.
- **Combattre la précarité alimentaire**, l'insécurité alimentaire ne permettant généralement pas une alimentation équilibrée (facteurs économiques, cultures, spatio-temporels, matériels...)

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Accompagnement aux changements** de pratiques et de systèmes (ex. formation des professionnels de restauration collective, formation et sensibilisation des acteurs de l'aide alimentaire aux enjeux de santé...).
- **Appui au développement de l'agriculture biologique.**
- **Sensibilisation des publics cibles** (enfants et par rebond les parents, personnes précaires...) via des ateliers ou des outils de communications (ex. ateliers sur Cœur Côte Fleurie, mise en place d'un dispositif "1 000 premiers jours" sur la Métropole de Rouen Normandie ...).
- **Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** du public scolaire, des adultes et des restaurateurs (ex. actions menées par le REGAL).
- **Incitation à la consommation de légumineuses** (ex. actions menées sur Caen La Mer).

# Accessibilité



## En quelques mots

L'objectif des PAT est de permettre à toutes les populations d'accéder à une alimentation durable et de qualité. Cela implique la prise en compte de l'ensemble des publics, y compris les plus fragiles. Il s'agit de faire de l'alimentation un droit et non un privilège. Il existe différentes dimensions de l'accessibilité. Il peut s'agir :

- **d'accessibilité économique** : les personnes plus précaires financièrement utilisent souvent l'alimentation comme variable d'ajustement dans leur budget, d'autant plus que les prix des produits de qualité ne sont pas accessibles pour tous.
- **d'accessibilité spatiale** : lorsque certaines zones manquent d'accès physiques à des lieux d'achats alimentaires, notamment de qualité (déserts alimentaires, bourbiers alimentaires)
- **d'accessibilité sociale et culturelle** : certains publics peuvent se retrouver exclus des dynamiques alimentaires (absence de mobilité, différence de langue ou de culture alimentaire...)
- **d'accessibilité cognitive ou matérielle** : savoir cuisiner, connaître les produits, avoir des équipements (four, mixeur...)

## En quelques chiffres

- **16%** des Français déclarent ne pas manger à leur faim, **51%** avoir une quantité de nourriture suffisante mais qui ne correspond pas toujours à ce qu'ils aimeraient consommer (*CREDOC, La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim, 2023*)
- **23%** de la population normande rencontre une situation de pauvreté, **13%** vit en dessous du seuil de pauvreté (*INSEE, 2019*)

## Enjeux

- **Identifier les publics sensibles** au sein du territoire et leurs conditions d'accès à une bonne alimentation.
- **Réunir et associer les acteurs** intervenant dans le champ social pour des actions coordonnées.
- **Faciliter le maillage** des lieux de distribution et/ou d'achat sur l'ensemble du territoire.
- **Expérimenter et conforter** les dispositifs d'accompagnement des populations les plus fragiles.
- **Fédérer les initiatives** en particulier sur les territoires disposant d'un Contrat Local de Santé.

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Recensement et information sur les structures d'aide alimentaires** (ex. création du Soliguide et concertation sur les besoins des publics fragiles pour le PAT du Département de la Seine-Maritime).
- **Coordination de structures sociales** pour accompagner les ménages en situation de précarité (ex : PAT Intercom Bernay Terres de Normandie).
- **Sensibilisation à une bonne alimentation** (ex. ateliers de cuisine sur le PAT d'Yvetot Normandie en lien avec le CCAS d'Yvetot).
- **Expérimentation autour de démarches participatives** comme la sécurité sociale de l'alimentation (ex. réflexion PAT de Flers en lien avec le CCAS de Flers).
- Utilisation de l'agriculture et l'alimentation comme **outil d'insertion sociale ou professionnelle** : jardins partagés, lien avec des structures d'insertion ou des entreprises à but d'emploi (EBE)...
- **Appui à** la création et à l'approvisionnement d'épiceries solidaires en produits locaux, l'organisation logistique des structures d'aide alimentaire, comme des paniers repas pour les personnes isolées, l'organisation d'opérations de glanage et de dons de produits agricoles auprès des structures d'aide alimentaires...

# Environnement



## En quelques mots

Les PAT doivent favoriser la **transition de systèmes agricoles et alimentaires**. Ses actions doivent permettre d'assurer la protection de l'environnement et des paysages, contribuer à l'atténuation et à l'adaptation des effets du changement climatique et accompagner les changements d'habitudes alimentaires vers des pratiques plus durables. Dans certains territoires normands, la mise en œuvre d'un PAT résulte des orientations stratégiques d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'intégration de la dimension environnementale peut passer par la réduction de la pollution des sols, la préservation de la qualité de l'air, la restauration et la protection de la biodiversité, l'utilisation raisonnée des énergies, ou encore le développement de filières alimentaires à bas niveau d'intrants concourt également aux objectifs de préservation des ressources en eau.

## En quelques chiffres

- Fin 2023, la Normandie est la **9ème région** sur les 13 métropolitaines françaises pour le nombre d'exploitation en agriculture biologique (*Chambres d'agriculture de Normandie, Observatoire régional de l'agriculture biologique, 2025*)
- L'agriculture serait responsable de **20% des émissions de gaz à effet de serre** en Normandie en part nette (**28%** des émissions brutes de GES, mais permettrait de stocker **3,3 MtéqCO<sub>2</sub>** par an (*Chambre d'agriculture de Normandie, Réduction des gaz à effet de serre*))
- En moyenne, chaque français jette **58kg de déchets alimentaires** par an, dont **24kg de nourriture encore comestible** (*ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Infographie - Le gaspillage alimentaire, 2024*)

## Enjeux

- **Accompagner la transition écologique** des structures agricoles en faveur d'une agriculture préservant les ressources eau, sol, air et résiliente face aux impacts du changement climatique.
- **Développer un système alimentaire durable** avec une maîtrise de ses impacts environnementaux et sociaux.
- Favoriser les démarches d'**économie circulaire**, grâce à la diminution du gaspillage alimentaire, le recyclage des déchets, les collectes sélectives des biodéchets...
- **Eduquer** à l'alimentation durable

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Sensibilisation, appui au maintien/développement de l'agriculture biologique** (ex. rallye-bio sur Flers Agglo, développement d'une filière blé panifiable bio territorialisée sur la CU Le Havre Seine Métropole).
- **Optimisation de la logistique de proximité et transports verts.**
- **Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** (ex. mise en place d'un réseau local REGAL sur la CA Lisieux Normandie).
- **Appui à la gestion et à la valorisation des biodéchets** (ex. récupération de biodéchets sur Caux Austreberthe et valorisation en méthanisation).
- **Soutien aux filières agricoles durables** : mise en réseau des agriculteurs, formation sur le maintien et le développement de l'agroforesterie et des haies, accompagnement à l'autonomie énergétique des fermes, soutien de l'élevage extensif via la contractualisation de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) (ex. Intercom de la Vire au Noireau) et de paiements pour services environnementaux (PSE).
- **Action de protection des ressources naturelles** (ex. élaboration de documents cades pour la protection de l'eau et démarche REUT (réutilisation des eaux usées traitées) sur la CC Cœur Côte Fleurie ; action d'animation des agriculteurs proches de bassins d'alimentation de captage (BAC) pour sensibiliser à la préservation de la ressource).
- **Action de reconnexion** des mangeurs à leur assiette.

# Urbanisme et aménagement



## En quelques mots

Développer la résilience alimentaire implique de mobiliser l'ensemble des ressources productives du territoire : préservation et valorisation du foncier à vocation agricole, maintien des actifs et renouvellement des générations... Les PAT, en articulation avec les politiques de planification urbaine comme les Schémas de cohérence territoriale (SCoT), ou les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), peuvent contribuer à la mise en place de dynamiques en faveur de la transmission et de l'installation pour conforter le tissu agricole local, faciliter l'accueil de nouveaux candidats à l'installation ou encore expérimenter de nouvelles formes d'agriculture répondant aux enjeux du territoire. Il s'agit ainsi de **protéger et de mettre en valeur les espaces agricoles des territoires**, et de relier aménagement des territoires et enjeux agricoles et alimentaires.

En effet, l'alimentation peut constituer un point d'entrée rarement perceptible dans les documents d'urbanisme (ex. flux et résilience alimentaire, évolution du foncier agricole...). De l'autre côté, l'aménagement et l'urbanisme peuvent donner des clés pour répondre à des questions d'accessibilité géographique à l'alimentation ou de partage du foncier.

## En quelques chiffres

- En 2021, la **surface agricole utile** (SAU) normande représentait **1,9 millions d'hectares**, soit 64,4% du territoire (SIG Région Normandie, SAU par commune - 2021, 2024)
- Avant la promulgation de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), entre 2008 et 2017, la Normandie a perdu environ **15 595 hectares de sols agricoles au profit d'usages artificialisés** (DRAAF Normandie, Mémento de la statistique agricole, 2019)
- En mars 2025, environ **95% des communes normandes** étaient couvertes par un **PLU ou PLU intercommunal (PLUi)** (data.gouv, Documents d'urbanisme communaux et intercommunaux actuels, 2025)

## Enjeux

- **L'accès au foncier**, difficile pour l'installation des personnes non issues du milieu agricole alors que le renouvellement des générations nécessite l'ouverture à de nouveaux candidats. Les PAT peuvent être facilitateurs pour orienter les porteurs de projet et favoriser **l'installation de nouveaux agriculteurs**
- La question d'une **logistique optimisée** (mutualisation, derniers kilomètres...) pour les producteurs et de l'urbanisme commercial pour les consommateurs
- **L'articulation** des PAT et des documents d'urbanisme pour répondre à la rareté de la ressource foncière

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Organisation d'ateliers de sensibilisation** des élus sur les enjeux liés au foncier agricole.
- **Mise en réseau et travail partenarial** entre les structures d'accompagnement pour identifier porteurs de projets et cédants (ex. observatoire du foncier Métropole Rouen Normandie, forum des acteurs de l'installation et de la transmission Intercom Vire au Noireau...).
- **Mise en place d'espaces test** pour renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des futurs installés (ex. étude de faisabilité sur le Cotentin, espace test sur la CU Le Havre Seine Métropole...).
- **Mobilisation de foncier pour l'installation de maraîchers bio** : création de SCIC ceintures vertes (ex. CU Le Havre Seine Métropole, Métropole Rouen Normandie...), régie communale avec production maraîchère pour la restauration collective (ex. Terres d'Argentan...).
- **Accompagnement des producteurs dans un logistique mutualisée** (ex. étude d'opportunité sur l'implantation d'une plateforme logistique dédiée aux circuits courts et de proximité).
- Identification des **zones rurales propice à l'implantation de commerces alimentaires**.
- **Accompagnement des communes** sur la protection du foncier.

# Focus : Gouvernance et mobilisation



## En quelques mots

La gouvernance est à réfléchir **dès l'émergence** du PAT et est **amenée à évoluer** au fur et à mesure. Elle est également ancrée sur le territoire et fait appel à une **diversité d'acteurs** : publics, privés, possédants des compétences et niveaux d'interventions variés. Il n'y a **pas un modèle unique** de gouvernance mais la multiplicité des enjeux encourage à associer une volonté politique forte du maître d'ouvrage à une gouvernance multi-acteurs ouverte aux règles définies.

L'objectif est de mettre en relation des acteurs avec des logiques et des attentes différentes **autour d'un projet commun** et de le faire vivre dans la durée. En effet, la gouvernance se veut idéalement horizontale et inclusive.

A noter toutefois qu'une gouvernance partagée n'est pas forcément égale à la recherche absolue du consensus. Les désaccords peuvent, à l'inverse, être un moyen de mettre en lumière les points de vue et priorité de chacun. Il faut pour cela réussir à identifier clairement ces divergences.

Enfin, il s'agit d'un **élément important pour le passage des PAT en niveau 2** : parmi les critères de labélation, on retrouve l'obligation de la mobilisation des communes composant le territoire ou encore l'existence de liens sur les sujets du PAT avec les territoires limitrophes.

## Enjeux

- **Identifier les acteurs**, les fédérer autour d'un projet commun pour en attirer de nouveaux, sur tous les sujets abordés par les PAT
- **Favoriser le dialogue local et la participation** en recherchant un bon équilibre entre l'ouverture aux acteurs et un cadre de décision clair en distinguant la concertation et la décision : les pouvoirs décisionnels demeurent mais se nourrissent des différents temps de concertation pour orienter la stratégie.
- **Faire vivre la gouvernance et maintenir la mobilisation des acteurs** en instaurant des temps forts ou des moments de rencontre ainsi qu'une **communication régulière** auprès de l'ensemble des parties prenantes.

## Quelques exemples d'actions possibles

- Dès le diagnostic, avec des temps de concertation élargie **mobilisant les différents acteurs locaux** (ex. forum des acteurs du PNR Boucles de la Seine Normande).
- **Pour faire vivre le projet**, la mise en place de réseaux locaux d'acteurs et de temps de partage de l'avancée du PAT et/ou remontée de besoins ou pour valoriser des actions (ex. DD Tour Intercom Bernay Terres de Normandie).
- **Des outils de communication** pour promouvoir à un public élargi le PAT via une page spécifique sur le site internet du territoire porteur du projet et/ou avec la réalisation de vidéos synthétisant la démarche, les principaux enjeux identifiés et les actions clés à mener ou menées (ex. vidéo de présentation du PAT de la CC Cœur Côte Fleurie).

# Focus : Approvisionnement et restauration collective



## En quelques mots

La restauration collective représente la porte d'entrée la plus évidente pour les collectivités afin d'agir en faveur d'une alimentation de qualité pour tous.

Ainsi, l'une des attentes les plus fortes pour les PAT est **l'accompagnement à la mise en œuvre de la loi Egalim** qui s'articule autour de **5 piliers** :

1. Des produits durables et de qualité dans les assiettes
2. L'information des convives
3. La diversification des sources de protéines et menu végétarien
4. La lutte contre le gaspillage alimentaire et dons alimentaires
5. La substitution des plastiques

L'objectif étant d'atteindre un approvisionnement à **50% en produits durables et de qualité, dont 20% issu de l'agriculture biologique**. Depuis le 1er janvier 2024, la loi Egalim, renforcée par la loi Climat et Résilience, s'applique désormais à la **restauration collective publique et privée**.

## En quelques chiffres

- La Normandie est **l'avant dernière région de France** en nombre de **télédéclaration sur la plateforme Ma Cantine** (DRAAF Normandie, compte rendu de l'atelier restauration collective du réseau normand des PAT, 2025)
- La proportion des **lycées normands atteignant le seuil de 50% de produits locaux** conformément à la loi Egalim a augmenté de 44 points de pourcentage, passant de **16% en 2018 à plus de 60% en 2023** (Région Normandie, *Je mange local dans mon lycée*, 2024)

## Enjeux

- Favoriser un **approvisionnement local et éligible** à la loi Egalim.
- Faciliter et **accompagner le changement de pratiques** de la production à la consommation.
- Agir sur le **gaspillage alimentaire** et la gestion des déchets
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs** de la restauration collective (publique/privée, scolaire/hospitalière...) et faire les liens avec les stratégies et politiques portées à des échelles supra-territoriales des PAT.

## Quelques exemples d'actions possibles

- **Accompagnement des acheteurs** pour la mise en œuvre de la loi Egalim (ex. audit de cuisine, sourcing...).
- **Accompagnement des producteurs** pour répondre aux marchés publics
- **Communication sur l'offre disponible** localement et éligible à la loi Egalim
- **Organisation de formations** à destination des agents de cuisine permettant de faciliter l'interconnaissance et le partage d'expérience de pairs à pairs (ex. Saint-Lô Agglo).
- **Partenariats via les PAT** pour des actions de mise en réseau acheteurs-fournisseurs (ex. rencontre d'affaires de la restauration collective normande).
- Sensibilisation à la **réduction du gaspillage** grâce à des dispositifs comme "Défi assiettes vides" ou plus complet comme "du bio dans les cantines" (ex. CA Seine Eure).
- Mise en place d'une **régie maraîchère communale** pour approvisionner les cantines en produits bio et locaux (ex. Terres d'Argentan).
- **Organisation d'évènements** pour sensibiliser les élèves et les personnels de cuisine aux produits locaux (ex. organisation ponctuelle de menu 100% local accompagné d'animations pour découvrir les produits de Saint Lô Agglo ou de la Métropole de Rouen Normandie).





3

## Répertoire d'actions en Normandie



**Les actions des PAT en Normandie sont nombreuses et permettent d'aborder l'ensemble des thématiques sur tous types de territoires. Cette partie n'est pas un répertoire exhaustif l'ensemble des actions mises en place, mais donne des perspectives de démarches concrètes portées par des PAT en Normandie.**

**Un grand merci aux animatrices et animateurs des PAT ayant contribué !**



# Le Plan de Paysage à l'échelle communale, scénario Afterres 2050

## Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

A la suite de la **déclinaison à l'échelle Seine-Normandie du scénario Afterres 2050**, le territoire a souhaité approfondir : comment permettre aux acteurs locaux de se saisir de ces enjeux et d'initier dès à présent la transition ? Comment accompagner les acteurs locaux et les agriculteurs pour rendre cela possible ?

Afin de répondre à ces questions, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, avec le soutien de la DREAL, a proposé la mise en place d'un **Plan de Paysage déclinant le scénario Afterres 2050 en scénarios paysagers à l'échelle d'une commune**. Le projet du PNR a ainsi été lauréat de l'appel à projet « Plans de Paysage » en 2021.



### PAT en bref

Niveau 2

Eure, Seine-Maritime  
7 EPCI

75 communes

122 000 habitants



### Thématiques

Environnement,

Urbanisme &

aménagement,

Accessibilité sociale



### Temporalité

Démarche pérenne

### Coût financier



L'ambition du Plan de Paysage était de **formuler des objectifs de qualité paysagère** à l'échelle d'un paysage donné, et de les traduire en actions. Ce Plan se bâtit dans une **démarche de concertation** entre les différents acteurs de la communes (élus, habitants, entreprises, etc.), pour établir conjointement un **programme d'actions** pour la commune en qui tient compte des enjeux Afterres 2050.

## Sources de financement

- Aides de la Région
- Appel à projet/appel à manifestation d'intérêt

## Partenaires mobilisés

- DREAL
- PAT/territoires voisins
- Acteurs du territoire
- Bureau d'études
- Artiste paysagiste



## Leviers de réussite

- Intégrer une multitude d'acteurs au projet
- Mobiliser les habitants et leur permettre de visualiser les enjeux
- Bénéficier d'un portage politique motivé et engagé

## Difficultés rencontrées

- Peu de mobilisation des élus
- Manque de temps et action chronophage
- Peu de mobilisation des citoyens

### Action similaire en France :

- Prospective agricole et alimentaire – Horizon 2050 ; lauréat programme national Territoires d'innovation (PAT de la CC du Val de Drôme en Biovallée- 26)

# Paniers de légumes et ateliers cuisine

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

La Communauté de Communes, en partenariat avec les CCAS et le jardin Graine en Main, propose une **livraison de panier de légumes bio** toutes les 2 semaines aux **bénéficiaires des CCAS** et aux **femmes enceintes** (sans condition de ressources) du territoire.

Cette distribution de panier est **couplée, une fois par mois, d'un atelier cuisine** animé par une diététicienne afin de cuisiner les produits du panier mais aussi d'échanger et de sensibiliser autour des thématiques alimentation, santé et nutrition.

Une visite sur le site du jardin est aussi prévue.



## PAT en bref

Niveau 2

Calvados

12 communes

20 600 habitants



## Thématiques

Accessibilité sociale,

Nutrition & santé



## Temporalité

Action unique

## Coût financier

€ € € € €

Si le dispositif a eu du mal à attirer de nouvelles personnes, celles ayant pu bénéficier des paniers de légumes et des ateliers cuisines ont été amplement satisfaites.

## Sources de financement

- Appel à projet/appel à manifestation d'intérêt
- CCAS
- Bénéficiaires

## Partenaires mobilisés

- Jardin Graine en main - réseau Cocagne (livraison des paniers)

## Leviers de réussite

- Satisfaction des bénéficiaires

## Difficultés rencontrées

- Peu de mobilisation des citoyens liée à la composition particulière du territoire ;
- Manque de liens fédérateurs sur le territoire car l'association y est encore peu développée



### Actions similaires en France :

- Nouvelles solidarités alimentaires en Seine-Eure (CA Seine Eure - 27)
- Projet "Toc-Toque Paniers" (Ville de Paris & Réseau Cocagne - 75)

# Groupement d'achat "76 à table!"

## Conseil départemental de la Seine-Maritime

Après une **analyse des productions du territoire** pouvant répondre aux besoins des collèges, le Département a décidé la mise en place d'un **groupement d'achat dénommé "76 à Table!"** à destination de 19 collèges pilotes et du restaurant administratif. A la suite de plusieurs réunions au sein des collèges membres et un travail transversal avec les associations de producteurs (Bio en Normandie, Chambre d'agriculture et CIVAM), le groupement d'achat porte sur 42 lots dont 26 mini-lots sur 3 filières (viande bovine, maraîchage et produits laitiers). Ce marché représente un **marché global de 1 million d'euros par an**, c'est-à-dire 4 millions d'euros sur les 4 années de durée du marché.

L'objectif est ainsi de permettre aux collèges et au restaurant administratif de **s'approvisionner avec des produits locaux et/ou de qualité** conformément aux objectifs de consommation de la loi EGAlim.

Ce groupement a vocation à s'étendre à l'ensemble des collèges par cohorte en 2025 et 2026.

On note une importante dynamique des collèges du groupement :

- **Janvier 2025** : 17,32% dont 5,28 % produits biologiques
- **Mai 2025** : 27,39 % dont 8,41% de produits biologiques
- Soit un taux d'évolution sur la période de **58,14 %** (contre 38,21 % pour l'ensemble des collèges)



### PAT en bref

Niveau 2

Seine-Maritime  
18 EPCI

708 communes

1 256 000 habitants



### Thématiques

Économie alimentaire,

Nutrition & santé



### Temporalité

Démarche pérenne

### Coût financier



## Sources de financement

- Autofinancement



## Partenaires mobilisés

- Association de producteurs (sourcing de produits bio et durables locaux, rédaction de cahiers des charges au plus près du terrain lors de la mise en place des marchés)
- Chefs de cuisine (modification des habitudes de travail)

## Leviers de réussite

- Volonté des collèges et des producteurs de travailler ensemble pour une alimentation saine et durable
- Marchés territorialisés pour limiter les difficultés de logistiques de producteurs et les freins quantitatifs
- Recours aux mini-lots attribués directement sans publicité, ni mise en concurrence préalables conformément au Code de la commande publique

## Difficultés rencontrées

- Réponses aux marchés publics pour les producteurs (les sensibiliser, procédures administratives à maîtriser)
- Manque de temps et action chronophage

### Action similaire en Normandie

- AMI "Mon restaurant scolaire responsable" (CC Terroir de Caux - 76)

# SCIC Ceinture Verte Le Havre Seine

## Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Afin de **relocaliser une part significative de l'alimentation**, la Communauté Urbaine, la Ceinture Verte et la Chambre d'agriculture de Normandie se sont initialement associées pour créer la SCIC Ceinture Verte Le Havre Seine. Une initiative innovante destinée à développer la production maraîchère locale, en agriculture biologique, commercialisée en circuit court. L'ambition est de **faciliter et d'accélérer les installations en maraîchage**, dans un contexte périurbain où le foncier est rare et cher. Pour cela, la **SCIC accompagne les porteurs de projet** en intervenant à trois niveaux :

- l'identification et le portage financier du foncier ;
- le financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation), avec un premier site de 3 fermes construit sur la commune de Montivilliers ;
- L'accompagnement technico-économique des exploitants par des mentors de proximité.



### PAT en bref

Niveau 2  
Seine-Maritime  
54 communes  
265 900 habitants



### Thématiques

Nutrition & santé,  
Économie alimentaire,  
Urbanisme et  
aménagement



### Temporalité

Démarche pérenne

### Coût financier



Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'espace-test agricole dont est équipé la Communauté urbaine. Il peut être une solution d'installation proposée aux testeurs à l'issue de leur test, s'il débouche sur une installation.

## Sources de financement

- Autofinancement
- Appel à projet/appel à manifestation d'intérêt
- Aides de l'Etat (France Relance, PIA 4 France 2030, Convention de revitalisation)

## Partenaires mobilisés

- Start-up Ceinture Verte Groupe
- Les 17 associés de la SCIC (organismes agricoles, syndicats agricoles, acteurs de l'ESS, citoyens, acteurs économiques, communes, lycée agricole...)

## Leviers de réussite

- Portage politique fort
- Moyens humains et financiers
- Mobilisation des acteurs et partenaires agricoles
- Intégration de l'action dans un projet de territoire plus global

## Difficultés rencontrées

- L'action propose un modèle d'installation novateur et précurseur. Il s'agit d'un outil innovant qui apporte des solutions à conditions que les prescripteurs et partenaires soient prêts à soutenir le projet. Actuellement au regard du contexte économique, cela s'avère plus compliqué notamment avec les partenaires financiers.
- La filière maraîchage souffre d'un déficit d'attractivité. Les métiers du maraîchage sont pénibles et chronophages avec une rémunération fluctuante. Ainsi, les candidats sont de moins en moins nombreux.



# Festival AOP/AOC

Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie

Porté par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, le festival AOP/AOC est un **événement annuel visant la promotion des produits sous labels AOC et AOP** du territoire, de Normandie et de France.

**7 des 15 produits AOP** cidricoles et fromagers de Normandie sont présents sur le territoire de l'agglomération. Ils sont mis en lumière à l'occasion de cet évènement.

Le festival **s'adresse au grand public et est gratuit**. Des **animations** sont organisées, pour les petits et les grands : démonstrations de recettes par des chefs, ateliers du goût, découverte et dégustation des produits, ateliers cuisines, expositions, conférences, librairie gourmande...



## PAT en bref

Niveau 2

Calvados

53 communes

72 800 habitants



## Thématiques

Culture & gastronomie



## Temporalité

Régulière

## Coût financier



En 2025, le festival a accueilli **15 000 visiteurs**. 60 exposants sont venus de Normandie et d'ailleurs présenter leurs produits, **réunissant plus de 200 produits sous cahiers des charges AOC et AOP**. Les visiteurs reviennent généralement d'années en années.

## Sources de financement

- Subventions régionales et départementales
- Autofinancement
- Sponsors privés (à la marge) : Groupama, camping Huttopia de Moyaux (pour la première fois en 2025)

## Partenaires mobilisés

- Conseil départemental du Calvados
- Conseil régional
- Structure de conseil
- Commune de Cambremer
- Partenaires techniques : l'Organisation de Défense et de Gestion (ODG) des Produits Laitiers et l'Association des Producteurs du Cru de Cambremer



## Leviers de réussite

- Évènement historique, inscrit dans le territoire depuis 30 ans
- Visiteurs fidèles
- Diversité des partenaires autour de la table : institutionnels, financiers et techniques
- Portage fort de l'Agglomération Lisieux Normandie
- Promotion et valorisation de produits de qualité et dont l'origine est tracée

## Difficultés rencontrées

- Manque de moyens financiers : baisse des subventions et évènement couteux
- Difficultés à recruter des produits nouveaux et complémentaires des exposants habituellement présents
- Évènement chronophage dans sa préparation

# Expérimentation maraîchère intercommunale

## Terres d'Argentan Interco

Afin de contribuer au **développement d'une agriculture durable grâce au foncier communal en milieu urbain**, Terres d'Argentan lance une expérimentation de production maraîchère **en agriculture biologique**. L'objectif est ainsi de cultiver **80% des légumes** (frais en conserve) consommés actuellement en cuisine centrale (1 400 couverts quotidien), en pensant le projet **de la fourche à la fourchette**, jusqu'à la valorisation des déchets alimentaires.

Il est également prévu de mettre en place un **site pédagogique** autour des serres municipales d'Argentan avec des panneaux explicatifs et des visites pour le grand public et les scolaires autour des quatre activités qui y sont menées : la production de fleurs (atelier vivaces), de légumes, des ruches ainsi que la bergerie des moutons avranchins destinés à l'éco-pâturage.



### PAT en bref

Niveau 2  
Orne  
49 communes  
32 400 habitants



### Thématiques

Environnement,  
Économie alimentaire,  
Restauration collective



### Temporalité

Régulière

### Coût financier



Pour le fonctionnement du projet, 1,25 ETP sont mobilisés pour le maraîchage (nouvel agent et salariés des serres municipales), un saisonnier en années 2 et 3 pour soutenir les pics de production estivaux, des missions d'insertion professionnelles, la chargée de mission PAT.

## Sources de financement

- Financement du la Région et de l'ADEME (dispositif expérimental)
- Autofinancement



## Partenaires mobilisés

- Bio en Normandie (première étude d'opportunité, accompagnement technique du maraîchage)
- SCIC Nourrir l'Avenir (accompagnement de la cuisine centrale)

## Leviers de réussite

- Fort portage politique et implication des agents
- Ressources matérielles, foncières, de compétence et de coopération locale déjà présentes sur le territoire
- Liens entre l'intercommunalité et la ville d'Argentan pour le fonctionnement

## Difficultés rencontrées

- Etudes coûteuses (surtout quand il n'est pas possible de les réaliser en interne pour des raisons financières ou par manque de temps)
- Réserve des élus et des agriculteurs
- Financement des dépenses de fonctionnement difficile et financeurs exigeants

### Action similaire en France

- Régie agricole – ferme maraîchère bio municipale (Commune de Chambray-lès-Tours – 37)

# Faciliter l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets agricoles et alimentaires

## Parc Naturel Régional du Perche

Mobiliser, accueillir et accompagner des porteurs de projets agricoles et alimentaires : l'objectif de cette action pour le PNR du Perche est notamment **d'accueillir de nouveaux actifs sur le territoire** (renouvellement des actifs agricoles) et de développer du petit agroalimentaire pour **transformer davantage les productions agricoles locales sur le territoire** (développement de la valeur ajoutée, emplois non délocalisables).

Pour cela, le **Réseau Agricole et Alimentaire du Perche (RAAP)** ainsi que sa charte ont été créés, rassemblant les acteurs de l'installation agricole et la création d'entreprise.

Concrètement, cette action s'articule autour de la formation des partenaires à la coopération, la création d'outils de communication, l'organisation de 5 journées d'accueil de 2023 à 2025, ou encore l'accompagnement des porteurs de projet.



### PAT en bref

Niveau 2

Orne, Eure-et-Loire  
(Centre-Val de Loire)

10 EPCI

92 communes

33 200 habitants



### Thématisques

Économie alimentaire



### Temporalité

Régulière

### Coût financier



- 55 porteurs de projets accompagnés
- 2 tests d'activité lancés au sein de l'Espace-Test Agricole du Perche
- 5 personnes installées ou en cours d'installation

## Sources de financement

- Autofinancement
- France Relance
- Aides régionales



## Partenaires mobilisés

- Coopérative d'activité et d'emploi agricole (CAE) Rhizome pour la co-animation de l'action (installations agricoles et créations d'entreprises)
- Les 12 partenaires du RAAP

## Leviers de réussite

- Dimension participative et qualité d'animation pour créer un réseau et coopérer
- Offrir un accompagnement de qualité qui intéresse les porteurs de projet et qui répond à leurs besoins

## Difficultés rencontrées

- Manque de moyens financiers
- Manque de moyens humains

### Action similaire en France :

- Accompagnement de 8 communes à la mobilisation de foncier pour installer des activités agricoles bio, locales et créatrices d'emploi (PAT du Grand Clermont - 63)

# Expérimentation de Caisse Locale de l'alimentation (CLAF)

## Communauté d'agglomération Flers Agglo

Inspirée du concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), la CLAF est un dispositif visant à lutter contre la précarité alimentaire en rendant accessible à tous des produits durables et de qualité.

Le dispositif repose sur le volontariat des habitants : en échange d'une cotisation adaptée à leurs moyens, les citoyens volontaires reçoivent l'équivalent de 100€ en monnaie numérique. Celle-ci leur permet d'acheter des produits chez les producteurs conventionnés par le comité.

La CLAF fonctionne grâce à un groupe de citoyens, ouvert à tous. Réunis deux fois par mois, les citoyens prennent les décisions pour continuer de faire évoluer le dispositif, notamment en sélectionnant les producteurs susceptibles d'être conventionnés via des visites des fermes et points de vente concernées. Le groupe est animé par la Coop des territoires et compte une dizaine de citoyens de l'agglomération.



### PAT en bref

Niveau 2

Orne

42 communes

52 950 habitants



### Thématiques

Accessibilité sociale,

Démocratie alimentaire



### Temporalité

Démarche pérenne

### Coût financier



La CLAF voit le jour en 2023, lorsque le projet porté par le CCAS de Flers et la Coop des Territoires est lauréat de l'AAP "Mieux manger pour tous". C'est en 2025 que la CLAF devient un projet en régie de Flers Agglo.

## Sources de financement

- Appel à projets Mieux Manger Pour Tous
- Financements DRAAF (pour l'outil de transaction dématérialisé)
- Autofinancement

## Partenaires mobilisés

- CCAS de la Ville de Flers
- Coop de territoires

## Leviers de réussite

- Concertation réussie entre les différentes parties prenantes
- Echanges en amont avec des territoires sur lesquels ce type de projet a abouti

## Difficultés rencontrées

- Temps long nécessaire à la concertation
- Regrouper un ensemble de profils très différents et devoir construire à projets qui conviennent à tous, fait par et pour eux

### Actions similaires en France :

- Expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation (Conseil départemental de la Gironde – 33 ou sur Montpellier Méditerranée Métropole – 34)

# Projet d'expérimentation de plateforme logistique

Communauté d'agglomération du Cotentin & Communauté de communes de la Baie du Cotentin

Dans la construction de sa stratégie logistique, le PAT du Cotentin a souhaité **réaliser un diagnostic d'optimisation des livraisons des produits locaux**. C'est dans ce contexte qu'est né le projet d'expérimentation logistique du territoire.

L'objectif de l'expérimentation est de lever le frein de la logistique pour le développement des circuits courts et de proximité. Pour cela, le projet repose sur une diversité de producteurs et de productions, mais aussi sur la sensibilisation des acteurs publics (restauration collective, commande publique) à l'harmonisation de leurs marchés publics avec l'offre alimentaire locale, la prise en compte des besoins des acteurs de l'aide alimentaire et l'appréciation des enjeux de décarbonation des métiers du transport.

De plus, le projet se construit en parallèle d'une autre action du PAT : la création de légumeries-conserveries sur le territoire : celles-ci permettraient de massifier les flux de l'expérimentation.



## PAT en bref

Niveau 2

Manche

152 communes

201 100 habitants



## Thématiques

Urbanisme & aménagement



## Temporalité

Démarche pérenne

## Coût financier



Pour la viabilité de l'expérimentation, celle-ci a pour vocation de s'étendre à l'ensemble du département de la Manche, bien que les partenariats avec les territoires voisins, notamment les porteurs de PAT ne soient pas encore formalisés.

## Sources de financement

- Appel à projet
- Aides de l'Etat



## Partenaires mobilisés

- Bureau d'études
- EPCI voisins à mobiliser pour le développement opérationnel

## Leviers de réussite

- Sensibilisation des acteurs de la restauration collective et harmonisation des marchés publics avec l'offre locale
- Identification des intermédiaires pour le fonctionnement logistique de l'expérimentation
- Opportunité du projet de légumerie-conserverie pour massifier les flux
- Prise en compte des différents enjeux du territoire

## Difficultés rencontrées

- Manque de moyens techniques
- Temps longs de mise en œuvre
- Difficultés administratives

### Action similaire en France

- Structuration d'une logistique alimentaire territoriale et bas carbone avec plateforme et livraison mutualisée du PAT de la CA du Sicoval – 31



## Les PAT, un outil évolutif

Les PAT sont ainsi un levier pour appréhender l'alimentation de manière transversale, en travaillant à la fois sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

A l'initiative des collectivités et en lien avec les acteurs du territoire, ils constituent un cadre d'actions ouvert, adaptable selon la volonté politique du maître d'ouvrage, son champ de compétences et selon les enjeux de chaque territoire.

Les programmes d'action engagés dans les PAT suscitent de nombreuses attentes et manquent encore de recul pour en mesurer tous les effets bénéfiques. Le partage d'expériences sur les initiatives mises en œuvre et sur leur évaluation doit permettre des avancées concrètes et rapides en faveur de systèmes alimentaires durables et équitables.

## A retrouver en ligne :



[Le site du réseau normand des PAT et l'ensemble des ressources produites](#)



[La liste des animateurs.trices de PAT en Normandie](#)

## Animation du réseau normand des PAT :

Sabine JULIEN – [sabine.julien@agriculture.gouv.fr](mailto:sabine.julien@agriculture.gouv.fr) – 02 31 24 99 63  
Marion FRANÇOIS – [marion.francois@normandie.chambagri.fr](mailto:marion.francois@normandie.chambagri.fr) – 06 38 62 66 03  
Lynda IHADJADENE – [lynda.ihadjadene@normandie.chambagri.fr](mailto:lynda.ihadjadene@normandie.chambagri.fr) – 07 64 88 70 58

